



Mal conseillé par comptable .faute ou pas ?

Par **Vincent**, le **16/03/2009** à **12:53**

Bonjour, je travaille ds une SARL familiale (restauration) ouverte depuis 9 ans , nous ouvrons 6 mois par an. Je viens d'apprendre par un ami qu'il est possible de fonctionner en franchise de TVA quand le chiffre est inférieur a 80 000€, ce qui est le cas dans ma société depuis la 1ere saison. Bien sur cela aurait été plus intéressant pour nous . Quand je demande à ma comptable pourquoi elle ne nous a pas dirigé vers cette solution elle me répond qu'elle est payée pour établir un bilan et pas pour nous conseiller ... Qu'en pensez vous ? un recours possible ?
rnMerci d'avance Vincent .B

Par **Berni F**, le **16/03/2009** à **14:22**

élément de réponse :
rnnil existe des cas dans lesquels l'intérêt de l'entreprise est de s'assujettir a la TVA : une entreprise qui va dépenser énormément en immobilisation sans beaucoup vendre au début pourrait être amené à collecter moins de TVA qu'elle n'en a à déduire, ce qui lui permet de demander un remboursement de TVA (du cash donc, qui peut être utile pour démarrer)
rnrvoter comptable ne vous a peut être pas accompagné depuis le début, et ne sait pas forcément pourquoi vous y êtes assujettis. je veux dire par là (sans dire pour autant l'inverse) qu'il n'est donc pas forcément si flagrant que ça que vous ayez eu intérêt à être en franchise de TVA.
rnrvous pouvez cependant revenir en arrière : lorsqu'une société est assujettie a la TVA c'est pour au moins 2 ans (sans doute cette limite est elle la pour éviter les abus liés au cas que je décris ci-dessus, mais ensuite vous pouvez demander a bénéficier de la franchise sous réserve que votre chiffre d'affaire de l'année précédente est inférieure aux seuils.
rnvoir le lien >>>
<http://snipurl.com/dx60l> [www_impots_gouv_fr]
rnnpour en revenir a la "faute" de votre comptable, je n'y crois pas, mais je ne me permettrait pas d'affirmer que rien n'est possible (je ne sais pas si elle a une obligation de conseil >>> voir les autres

réponses éventuelles pour ça).